

QUESTIONS/RÉPONSES AU SUJET DE L'ARRIVÉE D'HUTTOPIA AU PARC ÉCO LAURENTIDES

Pourquoi la MRC des Laurentides a-t-elle conclu une entente avec un partenaire privé ?

Souffrant d'un important déficit accumulé d'entretien au niveau de ses infrastructures, le parc Éco Laurentides est déficitaire depuis de nombreuses années et le conseil des maires de la MRC, avec tous les autres défis sur son territoire, ne pouvait plus injecter les fonds publics requis pour le maintenir à flot.

Devant la possibilité croissante d'une fermeture imminente du parc, la MRC a cherché un partenaire qui saurait accroître l'attractivité du parc et générer suffisamment de revenus pour couvrir les dépenses liées à l'entretien courant du parc (sentiers, passerelles flottantes) ainsi qu'à la mise à niveau des infrastructures désuètes (bâtiments, chemins d'accès).

Il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant, tout comme celui que la MRC a conclu avec le Sentier des cimes à l'Ancienne pisciculture de Mont-Blanc, permettant la survie à long terme des deux sites au bénéfice de la population locale, régionale et québécoise dans son ensemble.

Quels avantages d'avoir un partenaire comme Huttopia ?

Huttopia s'acquitte d'un loyer annuel à la MRC, lequel est versé dans un fonds dédié. Ces sommes doivent être réinjectées sur les terres publiques, au bénéfice de tous les visiteurs et visiteuses du parc Éco Laurentides. C'est ce qui permettra à la MRC d'être autonome pour l'entretien des infrastructures du parc, sur le long terme. Comme Huttopia est une société crédible et solidement établie, sa présence aura pour effet de rendre le parc plus attractif et de le faire connaître pour que davantage de gens puissent bénéficier de ce territoire enviable.

Par exemple, la venue possible d'un projet tel qu'Huttopia au parc Éco Laurentides a largement contribué dans la dernière année à convaincre le gouvernement d'accorder à la MRC des Laurentides plus de 550 000\$ en subvention pour la réfection complète des passerelles aquatiques, qui étaient devenues dangereuses. Elles ont été remplacées à la fin de l'été 2022.

En clair, ce partenariat évite la fermeture du parc et en assure l'accès public, de façon organisée et sécuritaire.

Pourquoi Huttopia plutôt qu'un autre partenaire ?

La MRC, dans sa volonté et celle du gouvernement qui lui en a octroyé la gestion, souhaite garantir l'accès du public au site tout en préservant son intégrité écologique.

Bien que les baux commerciaux sur les terres publiques prévoient normalement une privatisation de l'espace loué, Huttopia a proposé elle-même à la MRC de rendre plusieurs de ses installations, comme les blocs sanitaires, accessibles à tous les usagers du parc, qu'ils soient ou non ses clients. Si plusieurs projets ont été soumis à la MRC, celui d'Huttopia se distinguait nettement du fait du souci apporté à sa planification et à son intégration sur le

site existant. La société a proposé un projet qui préserverait l'intégrité paysagère et écologique du site d'implantation, tout en répondant parfaitement aux objectifs que s'était fixés le conseil des maires.

Le tout a fait l'objet d'une analyse auprès des différents ministères concernés et la société s'est également engagée à d'autres égards, par exemple à maintenir l'accessibilité aux sentiers.

Est-ce que la venue du projet d'Huttopia privatise une partie du parc ?

Non. Au contraire, la MRC des Laurentides a convenu avec la société que tous les visiteurs du parc, qu'ils soient ou non clients d'Huttopia, pourront bénéficier de certaines installations (comme les blocs sanitaires ou le centre de vie qui sont exclusivement à leurs frais), mais surtout qu'ils pourront continuer à emprunter les sentiers de randonnée du camping actuel, notamment le sentier qui fait le tour du lac.

La présence d'Huttopia agrémentera l'expérience globale du parc Éco Laurentides et diversifiera l'offre récréative dans le parc.

Y aura-t-il du déboisement ?

Le ministère de la Faune et des Parcs, durant la phase de consultation des partenaires, a donné son aval au projet puisque celui-ci a été réfléchi et conçu de manière à limiter au maximum la coupe d'arbres. Huttopia s'est engagée auprès des ministères et de la MRC à abattre un arbre seulement si une situation l'exige. Elle réutilisera les zones déjà déboisées (emplacements de camping, chemins, stationnements) pour ses aménagements et constructions.

Est-ce que le camping saisonnier sera encore possible ?

Non. Le projet d'Huttopia, une fois complété en 2024, ne permettra plus d'accueillir des campeurs saisonniers dans sa formule actuelle. Néanmoins, une période de transition est prévue et une quinzaine d'emplacements demeurent disponibles pour les campeurs saisonniers en 2023.

Y aura-t-il du camping dans le parc en 2023 ?

Non. Les travaux qui seront menés en 2023 ne permettront pas de camping à l'été qui vient. Le nouveau site d'Huttopia devrait être pleinement fonctionnel à l'été 2024, et il est prévu que quelques cabanes quatre-saisons soient offertes en location dès la fin de 2023.

Huttopia a-t-elle l'exclusivité du camping dans le parc ?

Non. Huttopia n'a demandé aucune clause d'exclusivité sur les installations de camping.

Est-ce qu'il y aura encore du camping traditionnel ?

Huttopia conservera une quinzaine d'emplacements pour du camping rustique.

Est-ce qu'Huttopia et Refuges perchés offrent le même produit ?

Vu la présence des Refuges perchés et sur demande de la MRC des Laurentides, Huttopia s'est engagée formellement à ne construire aucune unité de type « cabane dans les arbres ». Les deux offres s'avèrent donc distinctes et complémentaires.

Qu'est-ce qui est ressorti de la consultation sur le projet ?

Comme pour tout projet impliquant un bail sur une terre publique, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, le propriétaire du parc, a mené une consultation auprès des autres ministères ainsi que d'autres partenaires du secteur. Le projet a bien été reçu puisque des garanties suffisantes ont été offertes par Huttopia à l'effet que son projet s'intégrerait harmonieusement au parc Éco Laurentides. Les associations de lacs du secteur ont également eu l'occasion de se prononcer sur le projet et ont accueilli favorablement le projet d'Huttopia.

Quel impact y aura-t-il sur la circulation ?

La MRC a été informée de craintes quant à l'ouverture possible d'une nouvelle rue dans le secteur pour desservir le projet. Il n'en est rien. La voie d'accès pour le parc Éco Laurentides demeurera la même qu'actuellement pour tous les visiteurs. Puisque le site d'Huttopia offrira un nombre d'emplacements équivalent à celui du camping actuel, la circulation ne sera pas accrue sur le chemin du Lac-Caribou.

Que se passera-t-il l'hiver ?

Le projet comporte une vingtaine de cabanes quatre-saisons qui seront également offertes en location durant la saison froide, pour permettre à un nombre sans cesse grandissant d'adeptes de raquette, de ski de fond et de *fat bike* de profiter des beautés de l'hiver au parc Éco Laurentides.

Y aura-t-il uniquement de l'hébergement de luxe ?

La MRC était soucieuse que le produit retenu soit accessible au plus grand nombre; c'était un des prérequis de l'appel de projets lancé à l'été 2021. Comme Huttopia offre plusieurs types de tentes, en sus de ses cabanes quatre-saisons, il y aura des options pour plusieurs budgets et non seulement des options de luxe. La palette va de tentes « tout-inclus » à des tentes de base sans services.